

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 7 JUILLET 2009 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

7 JUILLET 2009

N° 3 - 75 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS -
PROGRAMMATION ANNÉE 1 - ESPACE MULTIMODAL ET DE
COVOITURAGE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'An Deux Mille Neuf, le 7 Juillet 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le
Mardi 7 Juillet à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de
Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de
l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Serge NEAU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-
CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle
BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS,
Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER,
Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Gérard POUJADE, Anne-
Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel
DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle
GUILLAUMOT, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Marie-
Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Eliane CARLES, Emmanuelle
VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick
GARNIER, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS,
Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Daniel
GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN,
Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER,
Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Robert
PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît
DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Marc DE GUALY,
Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 JUILLET 2009

N° 3 - 75 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMMATION ANNÉE 1 - ESPACE MULTIMODAL ET DE COVOITURAGE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pilote : Travaux Voirie Bâtiment

Autres services concernés: Finances et Budget
Direction Générale des Services
Service des Affaires Juridiques et Marchés

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois souhaite construire un parc de stationnement relais d'intérêt communautaire pour les véhicules en entrée d'agglomération, sur la commune du Séquestre entre la rue R. Raynal et la rocade, qui permette de :

- Mettre à disposition 150 places de parking longue durée pour les voitures et des équipements pour le stationnement des vélos, pour développer le covoiturage et l'utilisation des transports en commun.
- offrir du stationnement supplémentaire à proximité du parc des expositions, des commerces et des équipements publics de loisir, notamment pour le stationnement des bus.

Le bureau communautaire du 19 mai 2009 a validé le programme, le coût prévisionnel de l'opération et a validé le principe de réalisation des travaux en deux phases continues sur deux exercices budgétaires.

Le montant prévisionnel de ces travaux a été estimé à 334 448,16 € HT, répartis sur deux exercices budgétaires, comme suit :

exercice 2009 : 284 280, 94 € HT,
exercice 2010 : 50 167, 22 € TTC

C'est pourquoi je vous demande :

- d'approuver l'opération espace multimodal et de covoiturage,
- de l'inscrire dans la programmation de l'année 1 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous,

DEPENSES HT		RECETTES HT	
études	37 625,42 €	Union européenne	66 889,63 €
insertion	4 180,60 €	Région Midi-Pyrénées	66 889,63 €
Travaux	292 642,14 €	Département du Tarn	66 889,63 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	133 779,27 €
TOTAL	334 448,16 €	TOTAL	334 448,16 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Union Européenne, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn,

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **APPROUVE** l'opération espace multimodal et de covoiturage.

✚ **DIT** que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 1 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

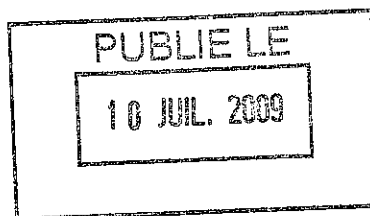
DEPENSES HT		RECETTES HT	
études	37 625,42 €	Union européenne	66 889,63 €
insertion	4 180,60 €	Région Midi-Pyrénées	66 889,63 €
Travaux	292 642,14 €	Département du Tarn	66 889,63 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	133 779,27 €
TOTAL	334 448,16 €	TOTAL	334 448,16 €

✚ **SOLLICITE** les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Union Européenne, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants dans la limite du montant prévisionnel de 334 448,16 € €TTC.

✚ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

✚ **DIT QUE** dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence sera à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.



Pour extrait conforme,
Fait le 7 Juillet 2009

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

